

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostic et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6

mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 061316

☐ Maladie ☐ Dentaire ☒ Optique ☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2605 Société : Royal Air Maroc - Retraitée
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre :
Nom & Prénom : SADIF Saïda
Date de naissance : 29-05-1956
Adresse : Pôle Urbain Nouaceur Bd WAGLI n° 44.
Z.V. Nouaceur.
Tél. : 0661156142 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophtisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 20 24
INPE : 091091595

Date de consultation : 07 / 10 / 2020
Nom et prénom du malade : SADIF Saïda
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Affection respiratoire
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07 / 10 / 2020

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Praticien attestant le paiement des Actes
07/10/20	L2		308 DH	Dr. Amine LAMRIKI Pneumophthistologue 202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 20 24 INPE : 091091595
07/10/20	K30		700,00 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

07/10/20 151,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre
AM PC IM IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

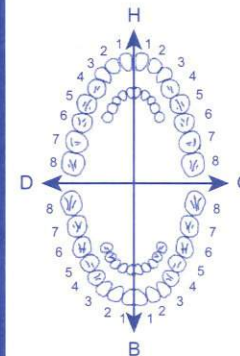
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitées

Nature des
Soins

Coefficient



COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de généraliste pneumologie

Dr. AMINA LAMRIKI RHIATI

الدكتورة أمينة المريكي الغياتي

Dr. WAFA BENJELLOUN IDRISSE

الدكتورة وفاء بن جلون إدريسي

Spécialistes en pneumo-phtisiologie

Adultes et Enfants

مختصين في أمراض الجهاز التنفسي

كبار وأطفال

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél : 0522 25 05 77

Casablanca, le : 07/10/2020

SADIF Saïda

199,00

1 - Seretide diskus 100 µg

1 bouffée X 2 / j pdt 3 mois

202,80

2 - Zyrtec cp (68,00 X 4)

1 cp le soir pdt 2 mois

3. Vaxigrip Solo.

2 injections en 10j



Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophtisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 20 24
INPE : 091091595

451,80



63,20



63,20



63,20



63,20

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 199,00 DH
118001 141098

CABINET DE GROUPE DE PNEUMOLOGIE

Dr. Wafa BENJELLOUN IDRISSE

الدكتورة وفاء بن جلون إدريسي

Dr. Amina LAMRIKI RHIAI

الدكتورة أمينة الميريقي الغياتي

Spécialistes en Pneumophthisiologie

Adultes et Enfants

مختصين في أمراض الجهاز التنفسي

كبار و أطفال

Casablanca, le:07/10 020

FACTURE

Mme SADIF Saïda

CONSULTATION : 300,00 DH

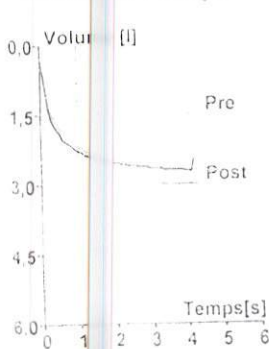
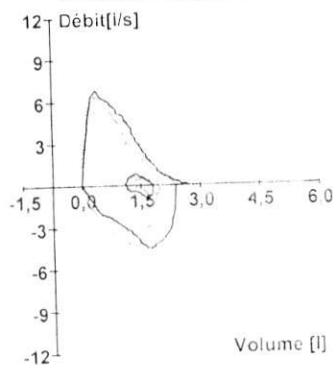
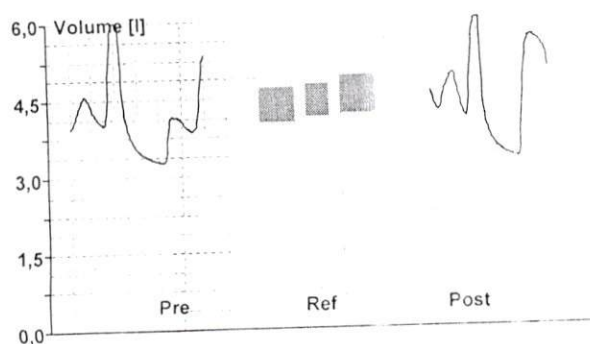
SPIROMETRIE : 700,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de 1000,00 DH

(MILLE dirhams)

Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophthisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 05 22 99 40 36 / 05 22 99 20 24
INPE : 091091595

Nom:	Sadif	64 ans	BMI:	23,5 kg/m2
prénom:	Saadia	157 cm	Gra.:	
né(e):	29.05.1956	58 kg	Manip:	
IDNR:	SADSAA290556	féminin	Médecin:	
Pré: 07.10.2020 / 12:27	Température 24,0 °C	Pres At.	1020/1048 hPa	humidité 67 %rel
Post: 07.10.2020 / 12:52	Température 25,5 °C	Pres.At.	1019/1047 hPa	humidité 65 %rel
Val.norm.: ERS 1993, Zapletal				Ganshorn Spirocout LF8.5M SR2



- Cooperation: Bonne

— INTERPRETATION: Curve shows Volume Loss

les limites de la Navale

amélioration des VERTS de 5% après
Sécheresse et réaction améliorée

Dr. Amina AMRIKI
siology
Cassablanca